



ACTIV'

**Encourager les investissements
Soutenir l'activité locale**

ÉDUCATION

**Deviens Conseiller(ère)
Départemental(e) Junior !**

SPORT

**Le sport pour se reconstruire
et se dépasser**

n°141 #SOMMAIRE

LA VIENNE

Le magazine

- **ACTUALITÉS** 4-7
- Arena Futuroscope, avenir scellé ! ... 8
- Deviens Conseiller(ère)
Départemental(e) Junior ! 9
- **Acteur des territoires**10-13
- **DANS LES CANTONS** 14-15
Jaunay-Marigny, un canton
en constante évolution
- Découverte du patrimoine avec les
collégiens 16
- Le sport pour se reconstruire et se
dépasser 17
- Agenda 18
- La recette du Chef 19
- Tribunes 19

Directeur de la publication :

Bruno Belin, Président du Département

Rédacteur en chef :

Virginie Saint-Faust, Directrice de la Communication

Maquette, montage et rédaction :

Service Communication - Département86

Crédit photo : Service Communication

Département 86, ASSHAV.

Contact rédaction : redaction@departement86.fr



Imprimerie :

SIB IMPRIMERIE

Département de la Vienne, place Aristide
Briand, CS 80319 - 86008 Poitiers cedex.

*Le magazine institutionnel de la Vienne est
diffusé à 218 000 exemplaires, sur l'ensemble
du Département, par Médiapost.*

*Toute reproduction, même partielle, doit
faire l'objet d'une demande écrite au service
communication du Département.*

Dépôt légal : septembre 2020

ISSN 1968-0929



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org

Actualités



La Vienne en jaune p.5

Avec une arrivée à Poitiers réglée au sprint par l'Australien Caleb Ewan et un départ amorcé le lendemain de Chauvigny...

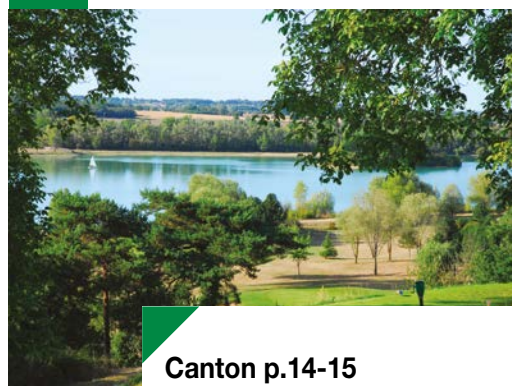
ACTIV' Priorité



Acteur des territoires p.8

Le Département poursuit avec détermination son action de proximité en accompagnant financièrement des projets communaux...

Dans les cantons

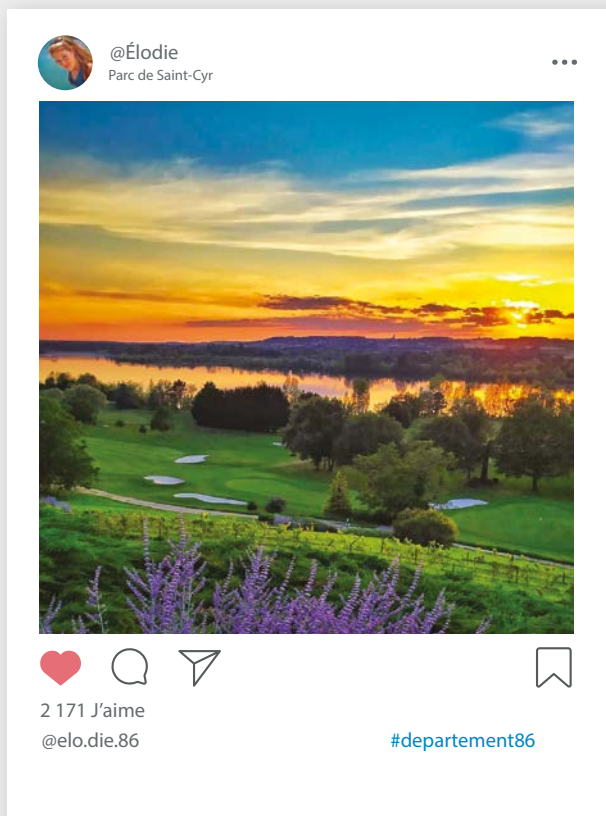


Canton p.14-15

Situé sur l'axe Poitiers-Châtelleraut, à cinq minutes du Futuroscope, le canton de Jaunay-Marigny est particulièrement bien placé et forme un territoire "rurbain" porté par l'économie et la démographie.



#departement86



Faites comme Elodie !
Rejoignez-nous sur Instagram

pour partager vos photos
sur **#departement86**

**et rendez-vous
au prochain numéro !**



Grande vigilance

Particulièrement crainte dans le contexte sanitaire que nous connaissons, la rentrée scolaire s'est bien passée. Je tiens à remercier la mobilisation de tous, équipes éducatives, parents, élèves et, bien sûr, personnels du Département en charge de la restauration et de l'entretien.

Après quelques semaines, probablement par un affaiblissement de la vigilance individuelle, notamment pour le port du masque lors d'événements privés, la Vienne est passée en zone rouge de vulnérabilité élevée. Cette situation ne peut, et ne doit pas être irréversible. Les efforts de chacun peuvent faire revenir le département en situation de circulation moins active de la COVID-19. Je suis certain que le sens des responsabilités, individuelles et collectives, nous aidera à y arriver au plus vite.

Je tiens cependant à rappeler la très grande vigilance que nous devons avoir en direction des publics fragiles comme des professions dites prioritaires. Nous devons tout mettre en place pour protéger nos aînés, tant à domicile qu'en établissement. Je tiens à rappeler le rôle essentiel qu'ont tenu tous les personnels qui ont donné sans compter. Dès le mois de juin, l'Assemblée Départementale a tenu à leur verser une prime de 500 €, tout simplement pour leur dire merci.

Une décision que vient de reprendre l'Etat. Tant mieux ! Nous avons également engagé avec Valérie Dauge, une grande phase de réflexion et de partage de bonnes expériences pour envisager dès maintenant la vision que nous devons avoir sur le grand âge. Nous nous devons de réfléchir à une autre approche du vieillissement, avec tous les moyens nécessaires qui l'accompagnent.

Bruno Belin
Président du Conseil Départemental
Sénateur de la Vienne



Le château de Ternay sélectionné pour le Loto du Patrimoine

Pour sa troisième édition, le Loto du Patrimoine organisé par la Française des Jeux a retenu le château de Ternay, situé dans le nord du Département de la Vienne, qui apparaissait sur la liste des 101 sites en péril. Ce château du XV^e siècle, considéré comme un trésor du Poitou, se visite et propose des chambres d'hôtes et des gîtes. Il fut bâti par le chevalier Bertrand

de Beauvau, qui a donné son nom à la place Beauvau à Paris pour les beaux yeux d'une princesse. Depuis son lancement en 2018, le Loto du Patrimoine – dont l'objectif est de récolter des fonds pour l'entretien et la restauration de monuments en péril – a trouvé sa place auprès des Français. Selon Stéphane Bern : "*Le patrimoine, c'est de la culture à portée de main*".

Une charte éthique pour l'éolien

Agir le plus en amont possible pour un développement équilibré et maîtrisé de l'éolien. Créé à l'initiative du Département dans le cadre du Plan SEVE (Stratégie et Engagements de la Vienne pour l'Environnement), le Comité Départemental de Suivi de l'Eolien, composé des principaux acteurs concernés sur le territoire (le Département, l'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de la Vienne, le Syndicat Energies Vienne, la Chambre d'Agriculture de la Vienne, France Energie Eolienne...), se dotera prochainement d'une Charte des collectivités et des professionnels de l'éolien. Cette dernière s'attachera à favoriser la concertation entre les développeurs, les collectivités et les citoyens, pour harmoniser les futurs projets de parcs éoliens dans la Vienne. Bien que cette Charte ne soit opposable que d'un point de vue déontologique et philosophique, elle permettra aux collectivités locales, avec l'aval de leur population, de se positionner face aux opérateurs pour trouver un consensus sur chaque réalisation, en préservant l'intérêt de leur cadre de vie et de leur patrimoine.



> 90% de l'énergie éolienne de Nouvelle-Aquitaine est produite dans l'ex-région Poitou-Charentes.

Retour aux 90 km/h dans la Vienne



> Dévoilement d'un panneau à 90km/h par Gilbert Beaujaneau Vice-Président du Département en charge des Routes et François Bock, Rapporteur de la Commission.

Sept des huit axes proposés par le Département pour un retour au 90 km/h ont été validés par la Commission Départementale de la Sécurité Routière. Seul l'axe Montmorillon/Lussac-les-Châteaux (RD 727 et RD

727 B) a reçu un avis défavorable de la Commission en raison de sa portion jugée trop courte. Sur 4 700 km de routes du réseau routier départemental, 200 km sont repassés depuis mi-septembre à 90 km/h. Résultat d'un travail de concertation et de diagnostic réalisé avec le croisement des propositions du terrain, des élus, des Conseillers Départementaux et des techniciens, cette décision est perçue par le Département comme cohérente et raisonnable.

Les axes concernés par le retour aux 90 km/h

- Migné-Auxances/Maine-et-Loire (RD 347)
- Loudun/Indre-et-Loire (RD 61)
- Vouillé/Jaunay-Marigny (RD 62 et RD 169)
- Jaunay-Marigny/Indre-et-Loire (RD 910 et RD 161)
- Saint-Julien-l'Ars/Indre (RD 951)
- Saint-Benoît/Civray (RD 741 et RD 1)
- Fontaine-le-Comte/Deux-Sèvres (RD 611)



La Vienne en jaune

Avec une arrivée à Poitiers réglée au sprint par l'Australien Caleb Ewan et un départ amorcé le lendemain de Chauvigny, en passant par Leignes-sur-Fontaine, Montmorillon et Lathus-Saint-Rémy, pour rallier Sarzan en Corrèze, la 107^e édition du Tour de France a animé pendant deux jours, le bitume poitevin.

Le Département a proposé de nombreuses animations dans les communes traversées par le peloton. Il a également mobilisé la Direction Départementale des Routes pour préparer les itinéraires et sécuriser le parcours.



La 2^e édition de l'Urban Trail

Succès pour la deuxième édition de l'Urban Trail organisée par l'EPA 86, contrainte de réduire le nombre de participants en raison du contexte sanitaire. 1 500 personnes ont arpenté la ville de Poitiers avec une marche et une course de 10 km, de la cour du collège Henri-IV aux escaliers du Diable, en passant par le viaduc Léon-Blum, l'Hôtel Fumé, la minuscule rue des Minimes, les jardins de l'ancienne Banque de France ou encore la traversée du palais des Ducs... Rendez-vous en 2021 !

Ouverture d'un nouveau centre de dépistage COVID-19

Face à la nécessité de multiplier les tests virologiques dans la Vienne, le Département met à disposition du laboratoire de biologie médicale, Bio 86, des locaux pour l'organisation d'un centre de dépistage.

Les prélèvements sont effectués du lundi au vendredi de 8h à 16h et le samedi de 8h à 12h, en prenant au préalable **rendez-vous sur Doctolib.fr ou au 05 17 84 22 85.**

Ouvert depuis le 21 septembre et accessible à tous, ce nouveau centre de dépistage est situé au 188, avenue de la Libération, à Poitiers. Parking sur place.

Gard'& Nous

Avec son projet unique et novateur, l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) de la Vienne propose aux familles monoparentales de s'accorder un peu de temps, en laissant leur(s) enfant(s) au cœur d'une garderie solidaire. Ouvertes depuis le 19 septembre, dans les locaux de la MJC "Les Renardières", sur le site du lac à Châtelleraut et depuis le 3 octobre, à la Maison de quartier SEVE (Saint-Eloi Vivre Ensemble) à Poitiers, ces deux structures accueillent gratuitement un samedi après-midi par mois, de 14h à 19h, des enfants âgés jusqu'à 12 ans. Des échanges entre parents et des activités sont proposés pendant ce moment de détente par les bénévoles de l'association.

Renseignements et inscriptions obligatoires
cmunier@udaf.asso.fr - institution@udaf86.asso.fr
07 60 94 02 91 - 05 49 60 69 53



ACTU EN CHIFFRES

+ 200 000 €

votés par le Département pour poursuivre le volet "Tourisme" du Plan de Relance.

315

foyers vont désormais bénéficier du très haut débit à Cherves et à Chiré-en-Montreuil.

1 100

hectares de vignes dans la Vienne, vendanges en cours...

35^e collège à Vouneuil-sous-Biard



Visite de chantier du 35^e collège à Vouneuil-sous-Biard, l'une des opérations phares du Plan Collèges de 141 M€ du Département. Lors de cette visite, le tube inox contenant le parchemin de la première pierre a été coulé dans une dalle de béton du futur local à vélo. La plupart des travaux de voirie et de réseaux ont été réalisés et le chantier du futur giratoire a démarré le 17 août. Après les fondations, le chantier du gros œuvre connaît ses premières élévations. Les travaux

(21 M€) sont majoritairement réalisés par des entreprises locales. Cette construction se conjugue avec la révision du programme de réhabilitation du collège Henri-IV de Poitiers. La livraison du 35^e collège est prévue pour février 2022 et la date d'emménagement de la communauté éducative du collège Henri-IV aura lieu en avril 2022. 750 collégiens des communes de Vouneuil-sous-Biard, de Migné-Auxances et de Chasseneuil-du-Poitou seront accueillis dans ce nouveau collège.

Merci !



À l'initiative du Département, la 26^e édition de "Sport et Collection" organisée au circuit du Val de Vienne a rendu, le 13 septembre, lors de la parade Ferrari, un hommage appuyé aux soignants de la Vienne fortement mobilisés pendant la crise de la Covid-19.



Arena Futuroscope, avenir scellé !

Le 26 août dernier, la pose de la première pierre de l'Arena Futuroscope, future grande salle à vocation culturelle et sportive, a donné lieu à un premier show exceptionnel avec l'homme volant, Franky Zapata.

Pour son premier vol officiel de l'année, l'inventeur du Flyboard Air et performeur Franky Zapata, a survolé le chantier avec ses turboréacteurs pour apporter la truelle lors de la pose de la première pierre de l'Arena Futuroscope, initialement prévue le 10 avril dernier. De nombreux élus, acteurs économiques et personnalités étaient présents pour lancer officiellement le chantier de cet édifice, né de la volonté du Département. A cette occasion, Bruno Belin a rendu hommage au Président Monory en déclarant : *"Sans lui, nous ne serions pas là. C'était un homme d'un autre temps qui a projeté le Département dans un autre temps. Cette salle va continuer de faire de la Vienne une destination."*

Parmi les invités, se trouvait Marie-Amélie Le Fur, triple championne paralympique, Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français, qui s'est réjouie de ce projet exceptionnel. *"A quatre ans des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, cet équipement permettra à tous les habitants de découvrir les pratiques sportives et parasportives. Cette Arena deviendra un haut lieu du sport dans la Vienne, j'en suis sûre"*. Pour Claude Eidelstein, Maire de Chasseneuil-du-Poitou, l'Arena est *"une idée formidable qui a toute sa place sur le site emblématique du Futuroscope"*. Thierry Bodard, Président de NGE Concessions, a affirmé sa fierté *"de construire cet équipement à vocation culturelle et sportive au cœur de cette destination touristique de référence."* L'occasion pour lui de saluer, outre ses équipes, la quinzaine d'entreprises locales qui travaillent sur le chantier. Chantal Castelnot, Préfète de la Vienne, a, quant à elle, souligné l'impact économique d'un tel chantier *"qui emploiera 300 personnes pendant sa construction."* Et d'estimer que ce nouvel équipement

est une belle victoire collective pour la Vienne *"à la fois en termes d'emploi, et parce qu'elle renforce l'offre du Futuroscope."*

Un équipement adapté au territoire

"Avec sa jauge de 6 000 places en configuration concert, l'Arena Futuroscope est dimensionnée pour répondre aux attentes des promoteurs de spectacles, mais aussi à celles des acteurs du sport pour s'imposer comme un équipement emblématique du Grand Ouest", expliquent Alain Fouché, Conseiller Départemental en charge de la Culture et de l'Événementiel et Pascale Guittet, Vice-Présidente en charge de la Jeunesse et des Sports. Sa conception modulable se prête à de multiples configurations répondant aux nombreuses exigences techniques. Idéalement située, l'Arena Futuroscope bénéficiera de l'attractivité et de la renommée du Parc du Futuroscope pour s'affirmer comme une salle de référence.

L'avancée du chantier

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a un peu bouleversé les plannings mais le chantier, interrompu au début du confinement, a repris dès le 27 avril. Le terrassement est terminé depuis juin, et le montage de la charpente métallique doit commencer en novembre prochain. Le gros œuvre devrait être terminé fin janvier 2021.

En chiffres

- 45 millions d'euros dont 26 millions de fonds publics (20 M€ pour le Département, 5 M€ pour Grand Poitiers et 1 M€ pour l'État).
- + de 110 évènements annuels
- Un équipement de 12 000 m²
- Ouverture en mai 2022

Deviens Conseiller(ère) Départemental(e) Junior !

Ce mois-ci, les collégiens de la Vienne sont invités à voter pour leurs représentants au Conseil Départemental des Jeunes (CDJ). Initiative du Département en partenariat avec les Services Départementaux de l'Education Nationale, la première mandature du CDJ débutera en novembre.

A l'issue de cette élection, les élèves de 5^e ou de 4^e, jeunes élus, siégeront plusieurs fois par an, au Conseil Départemental des Jeunes. *"Le Département a fait le choix de mettre la jeunesse, atout majeur pour l'avenir de la Vienne, au cœur de son action au service de la population"*, a souligné Pascale Guittet, Vice-Présidente en charge de la Jeunesse et des Sports. Dynamiques et créatifs, les jeunes seront invités à être pleinement acteurs de leur territoire en imaginant des projets s'inscrivant dans les thématiques suivantes : le vivre-ensemble, la culture, le sport et l'environnement.

Ce sera aussi l'occasion de dévoiler aux collégiens comment se prennent les décisions et comment se construisent les projets dans un Département tout en les formant à leurs futures responsabilités de citoyen. *"L'ambition de ce projet éducatif est double, car il prend en compte les besoins spécifiques des collégiens, en valorisant leur potentiel et en développant leur autonomie mais aussi en accompagnant les jeunes dans l'apprentissage de la citoyenneté"*, a expliqué Henri Colin, Vice-Président en charge de l'Education et des Collèges.

Pourquoi devenir Conseiller(ère) Départemental(e) Junior ?

Le Conseil Départemental des Jeunes (CDJ) sera composé de jeunes du département de la Vienne scolarisés en classes de 5^e et de 4^e, à raison d'une fille et d'un garçon par collège, élus par l'ensemble des élèves. Devenir Conseiller(ère) Départemental(e) Junior consistera à être porte-parole des jeunes du Département et à s'engager pour un mandat de deux ans. Ils participeront à 5 ou à 6 réunions par année scolaire (environ une tous les 2 mois). Ces sessions se dérouleront les mercredis.



Les Conseillers(ères) Départementaux(ales) assisteront aux divers temps du Conseil Départemental des Jeunes (installation, réunions plénières, déplacements lors d'actions...), faciliteront le lien des Conseillers(ères) Départementaux(ales) Juniors avec les services du Département et les accompagneront dans les démarches nécessaires à l'accomplissement de leur mandat.

Si vous avez envie de devenir Conseiller(ère) Départemental(ale) Junior, présentez-vous aux élections qui auront lieu avant les vacances de la Toussaint dans votre collège. Renseignez-vous dans votre établissement pour connaître les dates et les modalités des prochaines élections.



Pour se présenter plusieurs conditions à remplir :

- ✓ Être scolarisé(e) en classes de 5^e ou de 4^e dans un collège public ou privé du département,
- ✓ Être domicilié(e) dans la Vienne,
- ✓ Disposer d'une autorisation parentale,
- ✓ Rédiger un programme qui explique les raisons de sa candidature et ses projets.

A construction worker in a white t-shirt and sunglasses on his head is working on a concrete surface. He is using a trowel to smooth the concrete. A red corrugated pipe is visible in the foreground, and a red hose is in the background. The scene is outdoors, likely at a construction site.

ACTIV

Acteur des territoires



Avec ACTIV', le Département poursuit avec détermination son action de proximité en accompagnant financièrement des projets communaux et intercommunaux pour soutenir l'activité locale.

Encourager l'investissement. Premier partenaire des collectivités depuis plus de 30 ans, le Département entend avec le dispositif ACTIV' poursuivre son engagement et jouer un rôle clé dans l'aménagement et le développement équitable et cohérent de la Vienne.

Décliné en cinq volets (projets départementaux, projets de territoire, projets d'initiative locale, appels à projets, projets des autres partenaires), ACTIV' permet aux collectivités d'investir et de soutenir l'activité, ainsi que l'emploi local. Reposant sur une logique partenariale, il incarne une volonté d'accompagnement, simplifié et lisible, des projets de territoire.

Depuis 2016, le Département a consacré plus de 100 millions d'euros au financement de ces aides.

ACTIV' Flash : une aide "spéciale relance"

Un second souffle pour l'économie locale. A travers son programme ACTIV', le Département contribue à la relance de l'activité des artisans et des entreprises locales du BTP, contraints à l'arrêt des chantiers ou confrontés à un très fort ralentissement de l'activité pendant la crise sanitaire. Les communes, donneurs d'ordre majeurs, représentent 30% du chiffre d'affaires des entreprises du bâtiment et 52% de celui des entreprises de travaux publics.

Dans le cadre du Plan de Relance et de Soutien, adopté en juillet 2020, le Département a créé une aide complémentaire afin de permettre aux collectivités de poursuivre leurs investissements et de participer à la relance de l'économie locale. Le dispositif "ACTIV' Flash", doté de 3,5 M€, concerne les travaux d'urgence sur les édifices communaux, l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie. Les travaux devront être programmés en section d'investissement et engagés avant la fin décembre.

ACTIV' en 5 volets

Les projets départementaux :

Des investissements réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale sur l'ensemble du territoire. Le volet est dédié au financement des investissements dans les collèges, les routes, le schéma d'aménagement numérique, les équipements immobiliers...

Les projets de territoire :

Contractualisation avec les Communautés de Communes, les Communautés d'Agglomération et leurs Communes, pour des projets intercommunaux ou communaux à vocation supra-communale.

Les projets d'initiative locale :

Dotation annuelle pour la réalisation des projets d'intérêt local et de proximité par les communes (hors Poitiers et Châtelleraut).

Les appels à projets :

Sélection de projets des Communes et des Communautés de Communes en fonction des politiques soutenues par le Département. Trois domaines prioritaires font l'objet d'appels à projets : le patrimoine historique, les centres-bourgs, les centres anciens et l'eau.

Les projets des autres partenaires :

Volet dédié au financement d'opérations portées par les bailleurs sociaux, les associations et autres acteurs favorisant le développement des territoires autres que les collectivités. Il comprend également les aides apportées aux particuliers dans le cadre des politiques environnementales, agricoles et du logement.

Demandes de subventions dématérialisées

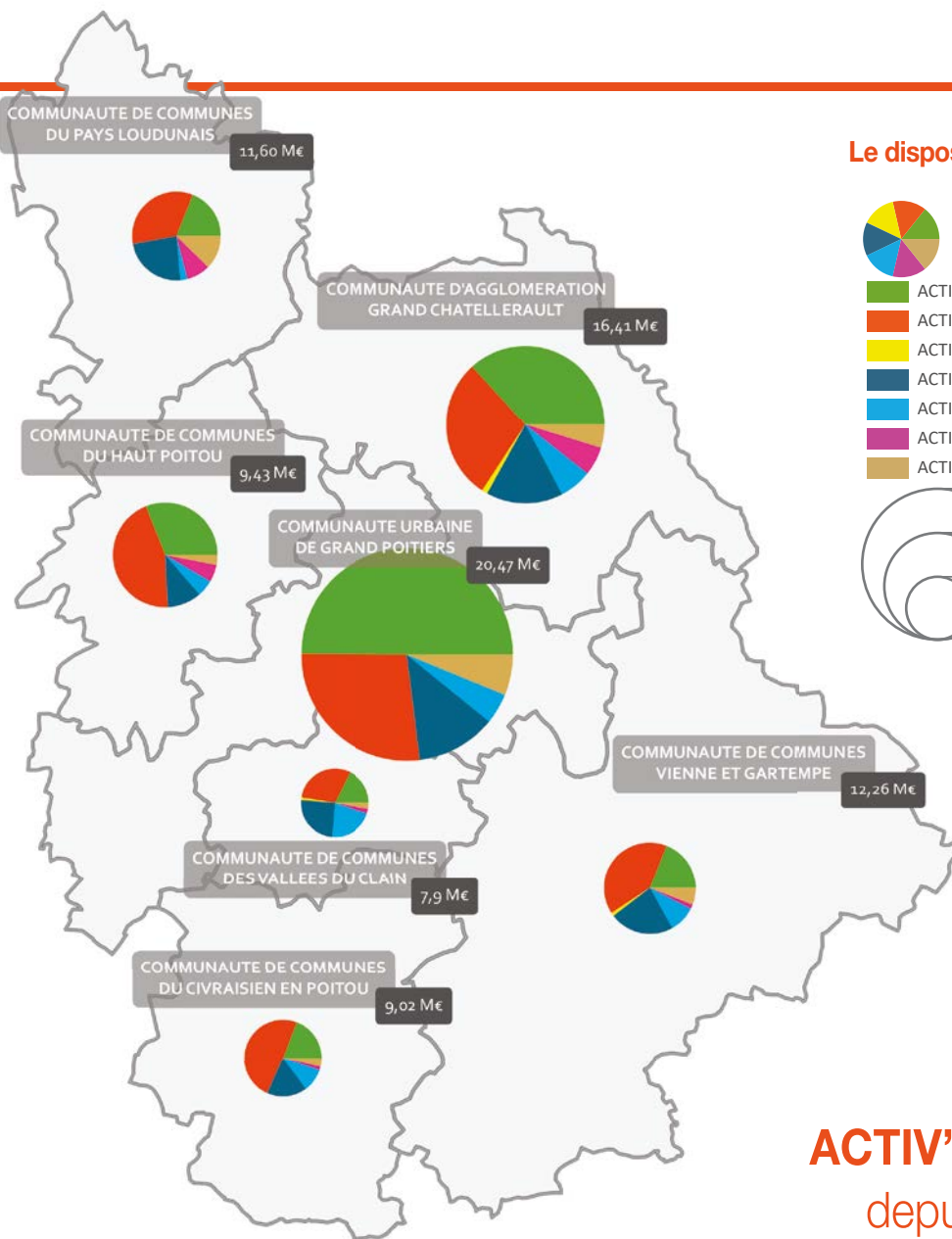
Le Département encourage les communes à déposer leurs demandes de subventions auprès du programme ACTIV' de manière dématérialisée.

Rendez-vous sur le site lavienne86.fr
à la rubrique "Les Aides",
"Espace e-subventions"

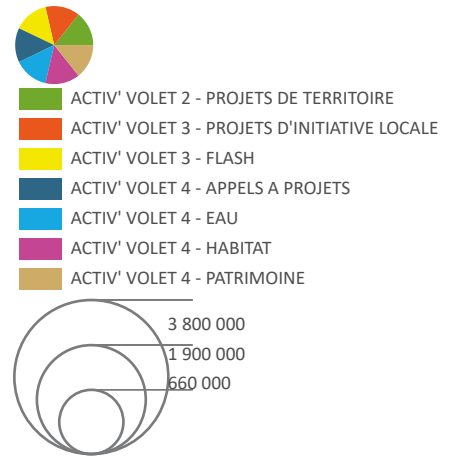


"Avec ACTIV'Flash, le Département poursuit son action de proximité et reste mobilisé, aux côtés des entreprises et des artisans, pour encourager la reprise économique dans la Vienne".

Pascale Moreau
Vice-Présidente en charge
de l'Aménagement du Territoire



Le dispositif ACTIV' dans la Vienne



ACTIV' en chiffres depuis 2016



6573
dossiers instruits

100 M€
dédiés au
financement
de ces aides

557 M€
de travaux
réalisés



80 %
des travaux effectués par
des entreprises du département

Plan arbres



Apporter des solutions pérennes face à l'urgence climatique. Dans le cadre de l'axe dédié à la préservation et à la découverte de la biodiversité, un "Plan arbres" a été élaboré pour la période 2020-2025. Répondant aux enjeux du Schéma Départemental de l'Eau (SDE), cette action favorise la plantation d'arbres sur les territoires identifiés comme prioritaires.

Deux champs d'intervention sont prévus :

- **En maîtrise d'ouvrage** : Il sera étudié l'opportunité de planter des haies et des arbres sur les Espaces Naturels Sensibles du Département.
- **En appui technique et financier** (taux de 60%), avec la mise en place d'un appel à projets dans le cadre du programme ACTIV'4 volet "Eau".



Jaunay-Marigny, un canton en constante évolution



Situé sur l'axe Poitiers-Châtelleraut, site d'accueil initial du Futuroscope, le canton de Jaunay-Marigny est particulièrement bien placé et forme un territoire "rurbain" porté par l'économie et la démographie.

Traversé par la départementale 910, bordé par les rives du Clain et de la Palu, le canton de Jaunay-Marigny se définit par la coexistence d'une identité rurale, assumée, l'attraction de l'espace urbain avec Poitiers et Châtelleraut et la présence immédiate du Futuroscope, générant d'importantes retombées économiques. Un pied en ville, un pied à la campagne ! Ce territoire composé de six communes, niché au sein d'une campagne préservée, bénéficie d'une dynamique économique et touristique, ce qui explique sa croissance démographique. La population est jeune et active. Elle se renouvelle et engendre du mouvement, de la diversité, une richesse d'idées et un important tissu associatif comprenant plus de 200 associations.

> Le lac de Saint-Cyr.



Zoom sur

De la Plaine au Panier, maraîcher de proximité

Achetez des produits frais différemment avec un distributeur de fruits et de légumes 24h/24 7j/7 et toute l'année ! Venez le découvrir à Louneuil, une nouvelle façon d'acheter vos produits de saison, issus d'une agriculture raisonnée et locale. L'appareil fonctionne uniquement avec la carte bancaire, avec et sans contact. La SCEA de la Plaine est une entreprise familiale de proximité qui cultive sur une surface de 500 ha de plein champ en culture raisonnée et une partie en agriculture biologique.

delaplaineaupanier.com

Fiches d'identité

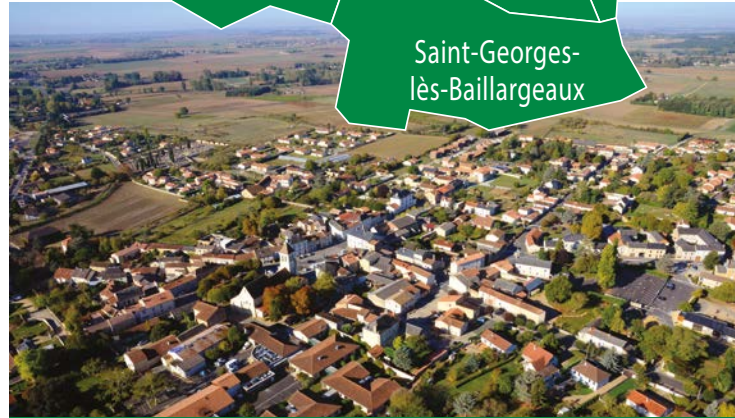
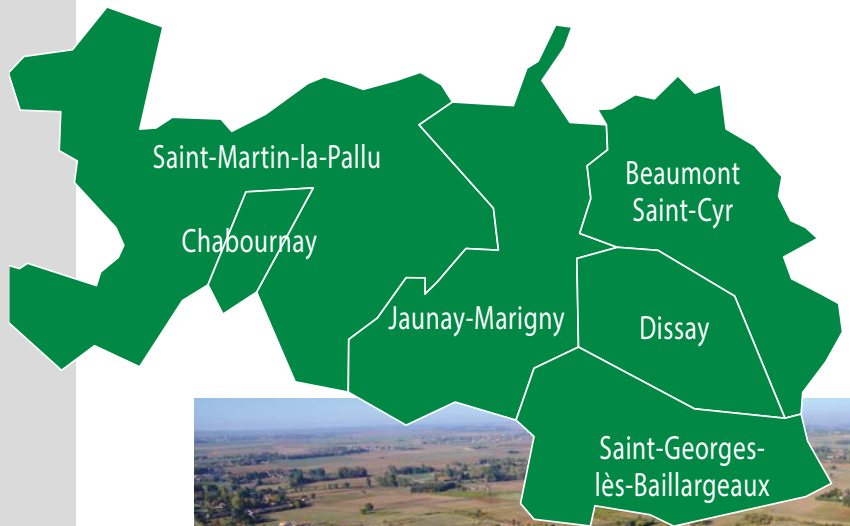


Conseillers Départementaux

- **Karine Lafond**, Conseillère Départementale, Membre de la commission permanente
- **Francis Girault**, Conseiller Départemental, Membre de la commission permanente

Démographie : 22 131 habitants - 6 communes

Rivières : La Palu et le Clain



Zoom sur Saint-Martin-La-Pallu

Suite à la fusion de communes, Saint-Martin-la-Pallu se retrouve désormais rattachée au canton de Jaunay-Marigny, créant une modification de son périmètre géographique. La commune nouvelle Saint-Martin-La-Pallu regroupe les communes de Blaslay, de Charrais, de Cheneché, de Varennes et de Vendeuve-du-Poitou, qui sont devenues des communes déléguées le 1^{er} janvier 2017*.

* Décret n° 2020-204 du 5 mars 2020 modifiant le décret n° 2014-264 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département de la Vienne

Ressource d'aides à l'emploi, par exemple, l'Appui (l'Association pour le Placement de Personnel d'Utilisation Intercommunale) de Jaunay-Marigny, qui existe depuis 1986, agit pour l'insertion auprès des acteurs économiques.

Des projets innovants

Territoire avec un réseau routier interconnecté, le canton doit quotidiennement faire face à un afflux important de véhicules. Pour faciliter le trafic, l'étude d'une liaison entre la RD910, via la rocade de Jaunay-Marigny, et l'autoroute, permettrait de fluidifier les déplacements sur l'axe Poitiers-Châtelleraut, tout en permettant un accès direct à la fu-

ture Arena Futuroscope.

Côté social, le canton, déjà bien pourvu d'équipements spécifiques pour les personnes âgées et handicapées, cherche à étoffer et à cibler ce service avec des innovations en matière d'accueil. Parmi les actions envisagées, il est question de créer à la fois de petits logements avec gouvernance pour un public partiellement autonome et des résidences seniors (pavillons indépendants et salle commune), en partenariat avec l'ADMR.

Enfin, fort d'un riche patrimoine architectural avec le château de Dissay, les ruines de la Tour de Beaumont et le site archéologique des

Tours Mirandes à Vendeuve-du-Poitou, le canton bénéficie aussi d'un patrimoine naturel exceptionnel avec le lac de Saint-Cyr et une partie de la forêt de Moulière. C'est également une terre agricole et viticole, entre les cultures maraîchères et les vignes prolifiques de Marigny-Brizay et de Beaumont. D'ailleurs, depuis sa création à Marigny-Brizay en 1953, la Confrérie vineuse des Tire-Douzils en Haut-Poitou poursuit sa mission, celle de faire connaître et apprécier les vins du terroir (dont une partie est classée en AOC depuis 2011) et de mettre à l'honneur le travail des vignerons. Une valeur ajoutée à ce canton qui possède déjà beaucoup d'atouts !

Découverte du patrimoine avec les collégiens

Observer, apprécier et étudier notre patrimoine est désormais une option possible dans les collèges de la Vienne grâce au dispositif "Découverte du patrimoine" lancé par le Département en partenariat avec les Services Départementaux de l'Education Nationale.



Pour Sophie Manceau, enseignante de latin et de grec ancien au collège de Saint-Jean-de-Sauves qui a accompagné ses élèves en février dernier dans le cadre de ce dispositif, *"cette sortie pédagogique a permis de donner du sens aux apprentissages théoriques faits en classe et de se projeter dans l'Antiquité en pratiquant des activités concrètes et ludiques. Les élèves ont pu replacer dans la chronologie ce qui relève de l'époque romaine puis mérovingienne."*

Destinée aux 34 collèges publics de la Vienne, cette proposition offre à la fois des objectifs culturels, pédagogiques et touristiques. Cela permet aux élèves de découvrir le patrimoine départemental, et aux professeurs d'élaborer des projets pédagogiques interdisciplinaires, en lien avec les supports proposés par les 25 sites sélectionnés dans le Département.

Ce dispositif se déploie autour de la rencontre avec les lieux, les professionnels de la conservation, de la restauration, de la diffusion du patrimoine et autour d'ateliers de pratique artistique et culturelle. Cette réflexion permet à l'élève de construire son jugement esthétique et historique en plus d'acquérir des repères culturels et de s'approprier le contenu des sites visités.

Autre dispositif

La rencontre des collégiens en milieu rural avec le spectacle et la création artistique et culturelle est un projet mené en collaboration avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale. L'objectif est de rapprocher équipe artistique et équipe pédagogique autour d'un projet mené sur une longue période : 90 h de présence par année scolaire. Avec quinze compagnies professionnelles dans 15 collèges, plus de 1 200 collégiens ont ainsi pu bénéficier des projets depuis le lancement du dispositif en 2017.

lavienne86.fr

Depuis 2019

Sur l'année scolaire 2019/2020, année de lancement, 14 collèges se sont inscrits, et plus de 900 élèves en ont bénéficié. 25 sites ont été sélectionnés, parmi lesquels le Site gallo-romain de Sanxay ou la visite du Prieuré roman de Villesalem à Journet, le musée Charbonneau-Lassay à Loudun, ou encore la Cité des Tanneurs à Boivre-la-Vallée... Très présent dans la Vienne, le patrimoine apparaît sous des formes très diverses ayant une importance artistique, technique et/ou historique qu'il soit civil, religieux, hospitalier, militaire, urbain, rural, industriel, naturel... Les objectifs éducatifs vont permettre de découvrir et d'étudier un site ou un édifice et de comprendre un héritage pour structurer l'identité culturelle des élèves.



> Pascal Guéméné, meilleur temps de sa catégorie lors de la Coupe de France du contre-la-montre le 29 août dernier dans le cadre du TPC.

Le sport pour se reconstruire et se dépasser

Autour de son équipe de seize coureurs, la section paracyclisme de l'Association Sportive Sociale des Handicapés et Adhérents Valides (ASSHAV), repart avec une ambition intacte et vise de nouveaux titres nationaux et pourquoi pas internationaux.

Des cyclistes aux handicaps et aux parcours différents. Sport magnifique et exigeant, le cyclisme qu'il soit pratiqué en amateur ou en professionnel, par une personne valide ou non valide, nous enseigne kilomètre après kilomètre, la solidarité, le respect, la cohésion de groupe, le goût de l'effort. Discipline alliant stratégie et puissance, le paracyclisme se scinde en quatorze divisions en fonction du handicap (personne à mobilité réduite, traumatisé crânien, déficient visuel...). Disputée sur route ou sur piste, sur quatre types de vélo (handbike, tricycle, tandem, cyclisme solo), chaque compétition offre des courses spectaculaires. Seule représentante dans la Vienne, la section paracyclisme de l'ASSHAV s'attache à promouvoir un sport méconnu du grand public.

Créée en 2017 par Pascal Debien, handicapé neurologique, l'ASSHAV-Poitiers-Paracyclisme, soutenue depuis deux ans par la FDJ-Nouvelle Aquitaine Futuroscope et par d'autres partenaires, dont le Département affiche un solide palmarès.

Victorieuse du classement de la Coupe de France des Clubs, lauréate de nombreux podiums aux Championnats de France sur route et sur piste, dont un titre national décroché par Murielle Lambert dans l'épreuve en ligne, la formation poitevine a cumulé les récompenses en 2019. Des distinctions auxquelles sont venues s'ajouter les deux premières places au classement individuel de la Coupe de France de Murielle Lambert en handbike WH4 et de Geoffrey Wersy en solo C2.

Coupe de France

Offrir plus de visibilité. Accompagné dans cette aventure sportive, mais avant tout humaine par le Comité Départemental Handisport, Pascal Debien sait que de nombreux efforts restent à fournir pour promouvoir le handisport, le développer et le médiatiser. Pour y parvenir, ce compétiteur acharné intervient dans les hôpitaux, les centres de rééducation et les instituts médicalisés. Il organise des rencontres et des démonstrations sportives en milieu scolaire pour sensibiliser le jeune public et plus particulièrement les primaires au handicap.

Quoi de mieux pour parler de paracyclisme que de créer l'événement, en mettant en avant cette discipline lors de grands rendez-vous vélocipédiques. Cela a été le cas lors du dernier Tour Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine, avec un contre-la-montre organisé par la section paracycliste de l'ASSHAV. Manche comptant pour la Coupe de France Cofidis, cette épreuve de vitesse de 22,5 km, disputée entre le Futuroscope et Jaunay-Marigny par 56 concurrents, a permis à la formation poitevine de s'illustrer en décrochant de nombreux podiums. De quoi donner un coup de projecteur sur ces champions hors normes. asshav.com

ASSHAV

Créée en 1982, l'ASSHAV, forte de 150 adhérents, s'attache à promouvoir l'intégration sociale par le sport, à développer des activités sportives avec les personnes valides et à organiser des actions sociales en faveur de la connaissance et de la reconnaissance du handicap. Affiliée à la Fédération Française Handisport et agréée "Jeunesse et Sports", cette association présidée par Michel Grellier propose toute l'année, avec l'aide de son équipe de bénévoles, diverses activités sportives (torball, tir à l'arc, sarbacane, handbasket, gymnastique...).



Belle's Retreat Ateliers enfants en langue anglaise

À Saint-Jean-de-Sauves

Samedi 24 octobre de 14h30 à 16h30 pour les enfants de 6 à 10 ans : Découvrez ou révisez le vocabulaire d'Halloween par des jeux. Révisez les parties du corps et décorez une forme de citrouille. Préparez une gelée d'Halloween...

Samedi 31 octobre de 14h30 à 16h30 pour les enfants de plus de 10 ans Révisez le vocabulaire d'Halloween par des définitions. Ecoutez une histoire d'Halloween et répondez à des questions. Créez un monstre et décrivez-le avec le plus de détails possible...

Samedi 14 novembre de 14h30 à 16h30 pour les enfants de 6 à 10 ans et **samedi 21 novembre** pour les plus de 10 ans. Vive l'automne ! Les animaux de la forêt, les fruits et les légumes de l'automne. Créez une couronne d'automne... Week-ends d'immersion (sur réservation), leçons de rattrapage et de préparation aux examens chez nous ou *via* ZOOM.

Information :

contact@belles-retreat.com
ou 05 49 50 69 30 après 20h

Le Dolmen de Chantebraut IV, 3 ans de fouilles !

Après 3 ans de fouilles, il est l'heure de dresser le bilan de ces recherches archéologiques. Monument devenu emblématique des mégalithes loudunais, Chantebraut IV a révélé bien des surprises... Autour de l'exposition, retrouvez les visites et les ateliers à l'Office du Tourisme, sur le site alienor.org et au Musée. Ouvert le mercredi, le samedi



et le dimanche de 15h à 18h.

Information : Musée Charbonneau-Lassay, 24 rue du Martray jusqu'au 27 décembre. 05 49 98 81 58
m.haquet@ville-loudun.fr

Atelier Contes à Gençay

L'atelier Contes à Gençay "La grenouille fait sa soupe" est un lieu de transmission, de partage, d'exploration de l'imaginaire, d'exercices de mise en voix et en espace. Pour ados et adultes - de 14h30 à 17h30. Le Centre Culturel - La Marchoise est une association qui travaille depuis 1964 à un vaste inventaire méthodique du patrimoine ethnologique du Sud Vienne.

Atelier : Contes "La grenouille fait sa soupe", le 17 octobre au Centre culturel La Marchoise à Gencay.
05 49 59 32 68 / cc-lamarchoise.com

La Vienne - un carrefour de l'histoire de la France

Préhistoire, Pax Romana, Carolingiens, guerre de Cent Ans, Renaissance, XX^e siècle... la Vienne, "synthèse de la grandeur française", comme l'exprimait Maurice Bedel, s'avère un contributeur de premier plan de l'histoire de France, tant au travers de son patrimoine monumental, qu'au travers de ses événements historiques, de ses artistes, de ses scientifiques, de ses personnalités politiques et religieuses...

Une "grande" histoire façonnée autour de batailles, de bouleversements sociétaux, d'inventions révolutionnaires, mais surtout autour de grands noms originaires de la Vienne, que vous invite à (re)découvrir Christian Richard.

"La Vienne - un carrefour de l'histoire de la France" de Christian Richard.
La Geste. 29,90€.



La photo était grattée

Elle ne sait pas. Pas encore. Que le futur est inscrit dans les origines. Elle retrouvera les mémoires de près d'un siècle, d'où nous sommes issus. Dans le sang, les larmes. Et l'amour aussi. D'où vient-elle pour porter une telle révolte ? A qui et à quoi est-elle fidèle ? De quels mensonges sommes-nous les traces ? En 1989, un groupe de comédiens des Gens de Cherves créa en partenariat avec Yves Guerre, le spectacle "La photo était grattée". Présenté en Poitou-Charentes, ce travail collectif, éphémère comme tout spectacle, ne subsistait plus que dans les mémoires de ceux qui y avaient assisté, mais aussi et surtout de ceux qui l'avaient inventé. Trente ans plus tard, Yves Guerre a retrouvé cette intrigue pour en faire un récit, mêlant un secret de famille avec plus de cinquante ans d'histoire.

"La photo était grattée" d'Yves Guerre.
La Geste. 20€

Please Stand Up ! à Chauvigny

La scène plurielle des représentantes de l'humour actuel avec Nicole Ferroni, Christine Berrou, Marie Reno, Laura Domenge et Anaïs Tampere-Le Breton. Elles sont humoristes, actrices, chroniqueuses, comédiennes, auteures... Après une première saison couronnée de succès, voici la saison 2 du plateau "Please Stand Up !" Mise en scène par Aude Galliou. Le 17 octobre au Théâtre Charles-Trenet à Chauvigny.

Tarif plein : 25€

Tarif réduit : 20€

Tarif prévente (dans la limite de 100 places) 18€

theatre-charles-trenet.fr





La recette du Chef

Christophe Vézien - Chef de cuisine
Collège Théophraste Renaudot à Saint-Benoît

TARTELETTE DE LÉGUMES AU FROMAGE DE CHÈVRE FRAIS, TUILE À L'ENCRE DE SEICHE



INGRÉDIENTS

Tartelette : 300g de farine, 150g de beurre, 8 cl d'eau, ½ c.c. de sel fin

Crème de chèvre : 200g de chèvre frais égoutté, 1 c.s. de câpres, 1 c.s. de moutarde, ½ jus de citron, 1 échalote

Légumes : 50g de betteraves cuites, 1 botte de radis, 1 courgette, 1 carotte, 3 brins de ciboulette

Tuille à l'encre de seiche : 20g d'eau, 3g de farine, 1 c.c. d'huile olive, encre de seiche ou colorant alimentaire

Décoration: 50g de roquette, 4 capucines

PRÉPARATION

- Réaliser et fonder la pâte à tarte dans des moules individuels, piquer et cuire à 180°.
- Mélanger le fromage de chèvre frais avec l'échalote ciselée, le jus de citron, les câpres hachées et la moutarde. Conserver au frais.
- Laver et éplucher vos légumes.
- Tailler des tronçons de 4 cm de long et faites des tranches fines puis réserver.
- Mélanger les ingrédients pour réaliser vos tuiles.
- Versez une cuillère à soupe d'appareil sur une plaque de four et cuire à 210°C pendant 5 min. et réserver.
- Reprendre vos fonds de tartelettes puis à l'aide d'une poche à pâtisserie munie d'une douille cannulée, garnir les fonds de petites rosaces de crème de chèvre.
- Disposer 2 tranches de chaque légume et quelques brins de ciboulette et dresser.

GRUPE UNION POUR LA VIENNE

Repenser la prise en compte du vieillissement

L'État a décidé en juin dernier de l'attribution d'une prime exceptionnelle versée uniquement aux professionnels du secteur médico-social dans le cadre de la crise sanitaire.

Or, le secteur de l'aide à domicile, ne faisant pas partie des bénéficiaires de cette prime, le Département a donc souhaité reconnaître dès le 3 juillet l'engagement des salariés qui ont poursuivi leur mission au contact des personnes âgées.

En effet, lors de la pandémie de la COVID-19, les personnels travaillant auprès de publics fragiles dans les établissements et à domicile ont été particulièrement mobilisés.

En reconnaissance du formidable travail accompli par ces professionnels (hors administratifs et territoriaux) qui ont assuré la continuité du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et amélioré leur protection, un chèque "Merci" de 500 € a été versé sous forme de prime.

Au total, ce sont plus de 1 080 salariés des SAAD associatifs et privés de la Vienne qui ont bénéficié de cette aide pour un montant global de 541 500 €. L'État, grâce à la détermination de l'Assemblée des Départements de France (ADF), a depuis accordé une prime complémentaire à la contribution du Département de 500 € pour une équité de traitement.

Enfin, la Majorité Départementale a engagé dès le printemps une grande réflexion, partagée avec les professionnels des services d'aide à domicile et des établissements. La crise sanitaire a mis en évidence l'urgence d'une prise en compte différente du vieillissement. Nous présenterons donc en fin d'année un plan sur 3 ans pour répondre à cette attente, tant du côté des personnes âgées que des familles ou des acteurs.

Tél. : 05 49 55 66 00
unionpourlavienne.fr

GRUPE DES ÉLUS DE GAUCHE

Aide à domicile : Pour un Merci dans la durée

La crise sanitaire a mis en lumière le profond malaise qui touche le secteur de l'aide à domicile. La profession, composée à une écrasante majorité de femmes peu diplômées et mal rémunérées, joue un rôle essentiel dans l'accompagnement de nos aînés et des personnes dépendantes.

Si le versement de la "prime Covid" était plus que légitime, il ne répond pas aux questions de fond. Aussi, nous œuvrerons pour permettre :

- une revalorisation des salaires avec une prise en compte des temps de transport
- une amélioration des conditions de travail
- une modernisation de la formation
- une égalité de traitement quel que soit l'employeur

Respecter nos aînés et les personnes dépendantes, c'est respecter celles et ceux qui les accompagnent.

vienneagauche.fr

Donne de la chance
à tes idées !



Si tu es en 5^e ou 4^e

Deviens Conseiller Départemental Junior

Plus d'infos sur lavienne86.fr
ou au secrétariat de ton collège

CDJ
Conseil Départemental des Jeunes
de la Vienne

la **vienne**
LE DÉPARTEMENT